



Commission
européenne



Evaluation de la coopération de l'Union européenne avec la République du Tchad 2008-2014

Rapport final
Volume 4 – Annexes 12 à 14

Mars 2016

Contrat No EVA 2011/Lot 3
Contrat Spécifique N°2014/346426

Coopération
Internationale et
Développement -
EuropeAid

Consortium composé
d'ADE, de Itad et de COWI
Leader du Consortium: ADE s.a
Personne de contact: Edwin Clerckx
Edwin.Clerckx@ade.eu

Contrat No EVA 2011/Lot 3
Specific Contract N°2014/346426

Cette évaluation a été commanditée par
l'Unité d'évaluation de la Direction générale Développement et
coopération – EuropeAid (Commission européenne)

Equipe d'évaluation

Jérôme COSTE, Chef d'équipe
Iosu ARIKKORRETA, Expert sectoriel
Basile KEITA, Expert sectoriel
Henri LETURQUE, Expert sectoriel
Netoyo LAOMAIBAO, Expert sectoriel
Cécile PATAT, Expert sectoriel
Alexandra VASSEUR, Expert sectoriel

*Le rapport ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission européenne ni
celles des autorités du pays concerné.*

Ce rapport a été préparé par

iram

Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement
[Paris]: +33 (0)1 44 08 67 67 - [Montpellier]: +33 (0)4 99 23 24 67
www.iram-fr.org

Table des matières

RAPPORT PRINCIPAL DANS LE VOLUME I

LISTE DES ANNEXES DANS LE VOLUME II

- ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE
- ANNEXE 2 : MATRICE D'ÉVALUATION
- ANNEXE 3 : MATRICE DES PREUVES

LISTE DES ANNEXES DANS LE VOLUME III

- ANNEXE 4: CONTEXTE NATIONAL
- ANNEXE 5: INVENTAIRE DES INTERVENTIONS DE LA COOPÉRATION DE L'UNION EUROPÉENNE AVEC LE TCHAD (2008-2014)
- ANNEXE 6 : LOGIQUES D'INTERVENTION
- ANNEXE 7 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION
- ANNEXE 8 : FICHES DE CARACTÉRISATION DES PROJETS DE L'ÉCHANTILLON
- ANNEXE 9 : COMPTE-RENDU DES FOCUS GROUP
- ANNEXE 10 : PERSONNES RENCONTRÉES
- ANNEXE 11 : DOCUMENTATION CONSULTÉE

LISTE DES ANNEXES DANS LE VOLUME IV

- ANNEXE 12 – COMPTE-RENDU DU SÉMINAIRE DE RESTITUTION
- ANNEXE 13 – PRÉSENTATION DE MME A. POINSOT LORS DU SÉMINAIRE DE RESTITUTION
- ANNEXE 14 – PRÉSENTATIONS DE M. COSTE LORS DU SÉMINAIRE DE RESTITUTION

Annexe 12 – Compte-rendu du séminaire de restitution

N'Djamena, 24 novembre 2015

La restitution des résultats de l'« évaluation de la coopération de l'Union européenne avec la République du Tchad pour la période de 2008 à 2014 » s'est tenue le 24 novembre 2015 à l'hôtel La Résidence, à N'Djamena. Le programme du séminaire est présenté en annexe n°1.

Le séminaire a réuni 80 participants environ (voir liste des participants en annexe n°2), constitués de :

- Représentants du Gouvernement de la République du Tchad ;
- Représentants de l'Union européenne (services centraux et Délégation de N'Djamena) ;
- Représentants d'autres partenaires techniques et financiers, bilatéraux et multilatéraux ;
- Responsables d'organisations de la société civile ;
- Assistants techniques (projets financés par l'Union européenne).

1. SEANCE D'OUVERTURE

Allocution de Mme Denisa-Elena Ionete, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne en République du Tchad.

Après avoir s'être réjoui du nombre et de la diversité des participants au séminaire, Mme Ionete a rappelé l'importance que l'Union européenne accorde aux évaluations stratégiques de sa politique de coopération au développement. Elle a indiqué que l'UE a amélioré récemment ses démarches en la matière avec i) l'adoption d'un cadre de résultats, partagé avec les Etats membres, ii) la définition de nouveaux principes de suivi des projets et iii) la mise en place d'une task force « gestion des connaissances ». Mme Ionete a ensuite souligné que ces évaluations stratégiques répondent au principe de redevabilité vis-à-vis des citoyens européens quant à l'assistance externe de l'UE. La qualité de ces évaluations repose sur l'indépendance des évaluateurs, la robustesse de la méthodologie, le caractère inclusif de la consultation des parties prenantes et la transparence de la dissémination des résultats.

Mme Ionete a rappelé que la dernière évaluation de la stratégie de coopération entre l'UE et le Tchad avait couvert une période de plus de 10 ans (1996 à 2007) ; étant donné la rapidité des évolutions connues par le pays, il a été considéré important de raccourcir la période couverte par l'évaluation suivante (2008 à 2014). Elle a également mis en avant le fait que cette évaluation est placée sous le signe de l'approche globale « paix – sécurité – développement », promue par l'UE dans le cadre de sa politique étrangère. De ce fait,

l'évaluation ne porte pas seulement sur les interventions financées par le Fonds européen de développement, mais sur l'ensemble des instruments déployés par l'UE dans ses relations avec le Tchad : dialogue politique et sectoriel, instruments de la politique étrangère, instruments thématiques, programmes géographiques de différents niveaux, ... De plus, l'évaluation traite non seulement de la coopération entre l'UE et le gouvernement du Tchad mais également des appuis apportés aux acteurs non étatiques ; enfin, elle examine la complémentarité et la coordination de l'action de l'UE avec, en premier lieu, les Etats membres de l'UE et, également, les autres partenaires techniques et financiers, bi ou multilatéraux.

Mme Ionete a conclu son allocution en souhaitant que le séminaire soit l'occasion de débats fructueux, reposant sur un engagement partagé en faveur d'objectifs communs.

Allocution de M. Hamid Kouad Mahamat, Secrétaire Général du Ministère du Plan et de la Coopération internationale, Ordonnateur national délégué du FED.

Après avoir remercié tous les participants pour leur présence à ce séminaire, M. Mahamat a souligné l'importance de la coopération entre l'Union européenne et la République du Tchad. Cette importance s'exprime à travers le volume financier de l'aide octroyée par l'UE au Tchad au bénéfice des populations tchadiennes (379 millions € au titre du 10^{ème} FED, 442 millions € au titre du 11^{ème} FED), ce qui place l'UE au rang des partenaires privilégiés du Tchad, et par la diversité des domaines couverts par cette aide. Ainsi, M. Mahamat a rappelé que, au titre du 10^{ème} FED, les appuis de l'UE ont été principalement orientés sur deux secteurs de concentration : i) la bonne gouvernance et l'Etat de droit (au niveau central et au niveau local) ; ii) le développement durable (transports, développement rural, eau et assainissement). Il a insisté sur le fait que l'UE a, dans le cadre du premier secteur de concentration, soutenu des réformes majeures dans deux domaines de souveraineté de l'Etat que sont la justice et la sécurité intérieure.

M. Mahamat a exprimé, au nom de la Ministre du Plan et de la Coopération international et au nom du Gouvernement de la République du Tchad, sa gratitude envers l'Union européenne. Il a rappelé que l'évaluation de la coopération était l'occasion de partager les résultats obtenus, d'apprécier les progrès réalisés mais aussi, et surtout, de tirer les leçons. Après avoir remercié l'équipe d'évaluateurs pour le travail réalisé, M. Mahamat a souhaité que les débats du séminaire soient francs et permettent d'identifier, de manière consensuelle, les progrès et les faiblesses de la coopération afin d'améliorer la mise en œuvre du 11^{ème} FED.

M. Mahamat a terminé son allocution en déclarant ouvert le séminaire de restitution de l'évaluation de la coopération du Tchad avec l'Union européenne pour la période 2008-2014.

2. INTRODUCTION

Présentation des évaluations pays (Mme Aurélie Poinot, Commission européenne, DG Coopération internationale et développement, unité évaluation)

Voir la présentation de Mme Poinot en annexe n°13.

3. CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

Exposé :

Après avoir rappelé quelques données générales concernant la stratégie de coopération UE – Tchad et présenté succinctement la démarche d'évaluation, M. Coste a présenté les dix conclusions auxquelles l'équipe d'évaluation a abouti (voir présentation Powerpoint en annexe).

Questions et observations :

A l'issue de l'exposé, les principales interventions ont porté sur les points suivants :

Commentaires généraux :

- Quels sont les impacts de l'intervention de l'UE au Tchad ?
- Dans quelle mesure la coopération de l'UE est-elle en cohérence avec la politique du Gouvernement ?
- Quels sont les facteurs explicatifs du décalage entre les montants élevés des investissements réalisés par l'UE et la faiblesse, selon les évaluateurs, des résultats obtenus ?
- Il serait souhaitable que l'évaluation soit, sur certains points, plus précise, ce qui conduirait probablement à un jugement global plus positif.

A propos des conclusions sur les appuis en matière de gouvernance :

- Pourquoi l'accord politique de 2007 est-il pris en compte dans l'analyse, alors qu'il se situe avant le début de la période évaluée ?
- Quelles sont les propositions relatives à la consolidation de la démocratie ?
- A propos du faible engagement du Gouvernement dans la mise en œuvre de réformes : de quelles réformes s'agit-il ? Dans le cas particulier de l'état-civil, quelles sont les faiblesses qui ont été identifiées ?
- Pourquoi les évaluateurs mentionnent un faible engagement du Gouvernement dans la réforme du secteur de sécurité, alors qu'un plan national de sécurité intérieure existe et est mis en œuvre ?
- Quelles sont les causes des faibles capacités, selon les évaluateurs, du Gouvernement dans le domaine de la gouvernance ?

- Quel est le degré d'implication de l'Assemblée Nationale dans le processus de dialogue politique ?

A propos des conclusions sur les démarches et modalités d'aide :

- Quelles sont les propositions des évaluateurs pour relever le défi de la redevabilité, vis-à-vis des parties prenantes tchadiennes, de la coopération UE-Tchad ?
- Concernant la prise en compte de l'approche genre : il ressort de l'évaluation que celle-ci a été relativement faible durant la période d'exécution du 10^{ème} FED ; quelles sont les raisons principales de cette situation ? Comment l'UE entend-elle améliorer cela dans le cadre du 11^{ème} FED ?
- Concernant la mauvaise adéquation des profils de certains assistants techniques : où se situent les responsabilités ?

A propos des conclusions sur la coordination entre partenaires techniques et financiers :

- Il serait nécessaire de préciser quelles sont les actions concernées par le manque de coordination entre l'UE et la France dans le domaine de la gouvernance.

Réponses aux questions :

Ces commentaires et questions ont fait l'objet de réponses de la part de Mme Symoens (DUE), de Mme Poinsot (DG DEVCO) ou de M. Coste (équipe d'évaluation) :

- Concernant les impacts de l'intervention de l'UE au Tchad : Ils sont particulièrement significatifs en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des populations, en particulier l'accès à l'eau potable et l'amélioration des infrastructures de transport.
- Concernant la cohérence de la coopération de l'UE avec la politique du gouvernement : cette cohérence est forte, en raison notamment du processus d'élaboration de la stratégie de coopération qui a impliqué l'administration tchadienne ainsi que les autres parties prenantes, et qui prend les politiques et plans nationaux comme point de départ.
- Concernant le décalage entre les montants investis et les résultats obtenus : Ce décalage résulte de la conjonction de plusieurs facteurs, le principal d'entre eux étant la capacité et la volonté du gouvernement à atteindre les objectifs poursuivis (notamment en matière de réformes sectorielles). D'autre part, les faiblesses relevées dans le système de suivi ne permettent pas toujours de mettre en évidence les résultats, là où ils sont effectifs.
- Concernant l'accord politique de 2007 : il a été pris en compte dans l'analyse, car le suivi de la mise en œuvre de cet accord a fait l'objet d'une attention particulière de l'UE durant la période évaluée.
- Concernant le faible engagement du gouvernement dans la mise en œuvre de réformes : ce constat porte principalement sur la réforme du secteur de la justice, celle du secteur de sécurité, celle de la politique d'entretien routier et le processus de décentralisation.
- Concernant la faible prise en compte de l'approche genre : cette situation s'explique notamment par des analyses insuffisamment approfondies, lors de la préparation des

projets / programmes, des inégalités hommes – femmes. L'UE a adopté un plan d'action « Genre » pour la période 2016-2020 qui guidera cette prise en compte dans les années à venir.

- Concernant la mauvaise adéquation des profils de certains assistants techniques : cette situation résulte notamment d'un manque d'approfondissement (par les deux parties) des profils de poste lors de la formulation des projets.
- Concernant le manque de coordination entre l'UE et la France dans le domaine de la gouvernance : ce constat concerne principalement les appuis au processus de décentralisation et ceux à la réforme de la sécurité intérieure.

4. RECOMMANDATIONS DE L'EVALUATION

Exposé :

Dans son exposé, M. Coste a présenté les huit recommandations formulées par l'équipe d'évaluation sur la stratégie de coopération UE-Tchad, les secteurs de coopération, les modalités d'aide et, enfin, la coordination des partenaires techniques et financiers (voir présentation Powerpoint en annexe).

Questions et observations :

A l'issue de l'exposé, les principales interventions ont porté sur les points suivants :

Commentaires généraux :

- Quelles sont les dispositions prises pour assurer le suivi des recommandations ?
- Demande de clarification sur la différence entre le FED et l'UE.
- Informations sur la filière bétail (son importance pour l'économie nationale) et sur le Code pastoral (qui n'est pas abandonné). Un des effets, non prévus, du PAFIB est la dynamisation de la société civile (organisations d'éleveurs).

A propos des recommandations relatives à la stratégie de coopération :

- Pour quelles raisons l'UE a-t-elle décidé d'arrêter le financement des infrastructures de transport ?
- Pourquoi des interventions spécifiques dans les régions du Nord sont-elles recommandées ? Est-ce que cette recommandation n'est pas en contradiction avec celle prônant une concentration géographique des actions ?
- Quels seront les critères qui présideront à la concentration géographique des actions pour le premier secteur de concentration du 11^{ème} FED ?

A propos des recommandations relatives aux démarches et modalités d'aide :

- La complexité des procédures de l'UE est un problème récurrent qui affecte négativement les résultats des interventions ; quelles sont les solutions possibles pour surmonter ce problème ?
- Quelles sont les raisons d'une relative faiblesse du renforcement des acteurs de la société civile dans le cadre de la coopération Tchad-UE ?

- Comment améliorer le relais entre les actions financées par ECHO et celles soutenues par la DG DEVCO ?

A propos des recommandations relatives à la coordination entre PTF :

- La recommandation relative au rôle de la Chine nécessite d'être mieux explicitée.

Réponses aux questions :

A l'issue de l'ensemble de ces interventions, des réponses et des clarifications ont été apportées par Mme Symoens (DUE), M. Ignegonba (MPCI) ou M. Coste (équipe d'évaluation) :

- Concernant le suivi des recommandations formulées par l'évaluation : Ce suivi est effectué au moyen d'un document, intitulé « fiche contradictoire » ; pour chaque recommandation, cette fiche présente les réponses des services de l'UE (« accord », « accord avec réserve », « désaccord »). Un an après la fin de l'évaluation, cette fiche est complétée par les services de l'UE pour indiquer quelles suites ont été données à chacune des recommandations ayant fait l'objet d'un accord. Il convient de préciser que les recommandations de cette évaluation s'adressent essentiellement à l'Union européenne.
- Concernant l'arrêt du financement des infrastructures de transport : il s'agit d'une décision prise par les dirigeants de l'UE sur la base d'un rapport de la Cour des Comptes européenne relatif à l'appui de l'UE à ce secteur en Afrique subsaharienne.
- Concernant la concentration géographique des actions pour le premier secteur de concentration du 11^{ème} FED : Les critères de choix des zones bénéficiaires seront définies d'un commun accord par les deux parties (gouvernement du Tchad et UE) ; ils prendront en compte notamment le degré d'insécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la localisation des interventions des autres partenaires techniques et financiers.
- Concernant l'amélioration du relais entre les actions financées par ECHO et celles soutenues par la DG DEVCO : l'Alliance globale pour l'initiative résilience au Sahel (AGIR-Sahel), fortement soutenue par l'UE, vise précisément à favoriser la cohérence entre le traitement à court terme des crises alimentaires et le renforcement durable de la résilience des populations affectées par ces crises.
- Le manque d'appropriation et de suivi rapproché par les administrations tchadiennes est un facteur important affectant négativement les résultats des interventions, plus que les procédures de l'UE.

Au terme des débats, il a été indiqué que les observations formulées tout au long du séminaire retiendront l'attention de l'équipe d'évaluation dans la préparation de la version finale du rapport.

5. SEANCE DE CLOTURE

La séance de clôture a été marquée par l'intervention de Mme Chantal Symoens, chef des opérations à la Délégation de l'Union européenne au Tchad. Après avoir rappelé le statut indépendant de l'évaluation, Mme Symoens a noté que les exposés durant le séminaire avaient permis de mieux appréhender les constats, parfois sévères, dressés par l'équipe d'évaluation. Elle a souligné les convergences entre les recommandations formulées par les évaluateurs et les actions entreprises dès à présent dans le cadre de la mise en œuvre du 11^{ème} FED. En particulier, l'UE va accorder une attention particulière aux recommandations relatives à une meilleure prise en compte des facteurs de fragilité, à une intégration plus vigoureuse des questions de genre dans les actions de coopération et un meilleur suivi de leurs actions. Mme Symoens a terminé son intervention en remerciant les membres de l'équipe d'évaluation pour leur travail et l'ensemble des participants pour la qualité de leurs interventions.

M. Keumaye Ignegonba, secrétaire général adjoint du Ministère du Plan et de la Coopération internationale, a ensuite pris la parole pour remercier, au nom de l'ordonnateur national du FED, tous les participants au séminaire. Il a indiqué que les observations formulées tout au long du séminaire vont permettre d'enrichir et compléter le rapport. Remerciant tout particulièrement les représentants de l'Union européenne, il a souligné que le rapport final de l'évaluation constituera un document de travail très important pour la mise en œuvre de la coopération entre le Tchad et l'UE au cours des prochaines années.

ANNEXE N°1 – PROGRAMME

Horaires	Activités
8h00 – 8h30	Accueil des participants
SEANCE D'OUVERTURE	
8h30 – 9h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Denisa-Elena Ionete, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'UE ▪ M. Hamid Kouad Mahamat, Secrétaire Général, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale
INTRODUCTION	
9h00 – 9h15	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction et présentation générale des évaluations stratégiques « pays ». Mme Aurélie Poinot, Gestionnaire d'évaluations, DG Coopération internationale et développement, Commission européenne, Bruxelles.
CONCLUSIONS DE L'EVALUATION	
9h15 – 10h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exposé de M. Jérôme Coste, chef de l'équipe d'évaluation, consortium ADE.
10h00 – 10h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Débat
10h30 – 11h00	Pause-café
RECOMMANDATIONS DE L'EVALUATION	
11h00 – 11h45	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exposé de M. Jérôme Coste, chef de l'équipe d'évaluation, consortium ADE.
11h45 – 12h45	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Débat
SEANCE DE CLOTURE :	
12h45– 13h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Chantal Symoens, chef des opérations, Délégation de l'UE. ▪ M. Keumaye Ignegongba, Secrétaire Général Adjoint, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale.

ANNEXE N°2 – LISTE DES PARTICIPANTS

	Nom	Prénom	Institution
1	Coste	Jérôme	ADE / IRAM
2	Laomaïbao	Netoyo	ADE / IRAM
3	Tirot	François	Agence française de développement
4	Wolter	Detlev	Ambassade d'Allemagne
5	Decorps	Evelyne	Ambassade de France
6	Pavageau	Myriam	Ambassade de France
7	Bernhardt	Sarah	Ambassade des Etats-Unis
8	Saleh Moussa	Mikerbi	ANIE
9	Issa Badi	Ahmat	Assemblée Nationale
10	Aheli	Edji	Assemblée Nationale
11	Mardo	Issa	Assemblée Nationale
12	Yondoloum	Marc	ATPDH
13	Koumatey Ire	Flore	Cabinet du Premier Ministre
14	Mahamat	Bodingar	CADH
15	Rousselle	Renée	CECOFORMA
16	Beassemda	Lydia	CELIAF
17	Souleingar Nkodedi	Edmond	Cellule permanente
18	Ngaradoum	Naortangar	CONORET
19	Ionete	Denisa-Elena	Délégation de l'Union européenne
20	Symoens	Chantal	Délégation de l'Union européenne
21	Wiese	Martin	Délégation de l'Union européenne
22	Ossong	Thierry	Délégation de l'Union européenne
23	Solomonides	Christos	Délégation de l'Union européenne
24	Ki-Zerbo	Olivier	Délégation de l'Union européenne
25	Witkamp	Jeroen	Délégation de l'Union européenne
26	Spada	Fabrizio	Délégation de l'Union européenne
27	Ancillotti	Manuel	Délégation de l'Union européenne
28	Ngueabaye	Catin	Délégation de l'Union européenne
29	Mbaimou	Grégoire	Délégation de l'Union européenne

	Nom	Prénom	Institution
30	Hassane	Abacar	Délégation de l'Union européenne
31	Toussaint	Ablaye	Délégation de l'Union européenne
32	Abdelhakim	Mustapha	Délégation de l'Union européenne
33	Kohom	Valéry	Délégation de l'Union européenne
34	Aguirrezabac Jauregui	Pablo	Délégation de l'Union européenne
35	Poinsot	Aurélie	DG Coopération internationale et développement, Commission européenne
36	Hadman	Elise	DG Coopération internationale et développement, Commission européenne
37	Brouant	Olivier	ECHO
38	Toyoun		FAO
39	Nachega	Jean-Claude	FMI
40	Conditamde	Wenceslas	GIZ
41	Etchi	Louis-Kevin	GIZ
42	Benoudji	Colette	LEAD
43	Allabaye	Jean-François	MIDT
44	Hissein Sidi	Youssoufmi	MIDT
45	Mody	Kadadi	Ministère de l'Administration du Territoire
46	Mahamat	Ahmat Choukou	Ministère de l'Administration du Territoire
47	Bakonou Jacob	Vidakna	Ministère de l'Administration du Territoire
48	Ahmat Hassan	Mouna	Ministère de l'Elevage
49	Beledji	Nestor	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
50	Hassaballah	Soumaine	Ministère des Infrastructures, des Transports et de l'Aviation Civile
51	Nodjitouloum	Yoboussoum	Ministère du Pétrole et de l'Energie
52	Sabir	Abakar	Ministère du Pétrole et de l'Energie
53	Abdoulaye	Souleyman	Ministère du Plan et de la Coopération internationale
54	Ignegonba	Keumaye	Ministère du Plan et de la Coopération internationale
55	Mahamat	Hamid Kouad	Ministère du Plan et de la Coopération

	Nom	Prénom	Institution
			internationale
56	Moussa	Adjé Maye	Ministère du Plan et de la Coopération internationale
57	Komomo	Fidel	Ministère du Plan et de la Coopération internationale
58	Mahamat	Djamaladine	Ministère du Plan et de la Coopération internationale
59	Cesareo	Dario	PADL-GRN
60	Issa Badi	Clémence	PADL-GRN
61	Abdoulaye Moyalta	Georges	PAFSI
62	Nsabimana	Alexis	PAG
63	Kangue Bagdandji	Thomas	PAMFIP
64	Abdoulaye Ali	Ahmat	PAON
65	Weldadour Gaye	Pierre	PAON
66	Abdoulaye	Ali Ahmat	PAON
67	Tonalta	Dimanche	Parc de Zakouma
68	Alkaly	Kadidiatou	PNUD
69	Tull	Stephen	PNUD
70	Magam Vernickt	Magda	PNUD
71	Mbayam		PR
72	Issa	Tom	PRAJUST
73	Mahamat		Présidence
74	Mahamat	Oumara	Projet « accès à l'eau potable et à l'assainissement » (10 ^{ème} FED)
75	Demadji	Viviane	TVT (presse)
76	Fatma	Allikemir	TVT (presse)
77	Mbeté	Félix	UNAD
78	Laly	Roger	UNFPA
79	Ouattara	Marcel	UNICEF

ANNEXE N°3 – ALLOCUTION D'OUVERTURE DU SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE, ORDONNATEUR NATIONAL DELEGUE DU FED

Excellence Madame l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne au Tchad,

- Mesdames, Messieurs les Secrétaires généraux,
- Mesdames, Messieurs les Directeurs,
- Mesdames, Messieurs les Coordonnateurs des programmes/projets FED,
- Messieurs les représentants des organisations internationales,
- Distingués invités

En ma qualité d'Ordonnateur National Délégué du Fonds Européen de Développement (FED), je vous remercie très sincèrement d'avoir accepté de prendre part à ce Séminaire de restitution de l'Evaluation de la Coopération de l'Union européenne avec le Tchad pour la période 2008-2014.

En effet, depuis plusieurs années le Tchad et l'Union européenne entretiennent d'excellentes relations et ce, sur plusieurs sujets touchant presque tous les secteurs dans le but ultime d'améliorer les conditions de vie des populations.

Il me plaît de rappeler, dans le cadre de notre coopération avec l'Union européenne, 10 FED ont été mobilisés et le 11^{ème} vient de démarrer avec une enveloppe de 442 millions d'Euros.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités,

Les actions du 10^{ème} FED ont été orientées essentiellement sur deux secteurs de concentration à savoir :

- (i) la Bonne Gouvernance et l'Etat de Droit (niveaux central et local) et
- (ii) le Développement durable (Transports, développement rural, Eau et Assainissement).

En dehors de ces secteurs, il y a eu des appuis dans les domaines de la santé et du déminage.

L'Union européenne a aussi soutenu, des réformes majeures dans les domaines de souveraineté de l'Etat que sont la Justice et la Sécurité intérieure. Ceci mérite d'être souligné ici avec force.

Par ailleurs, nous avons noté avec la plus grande satisfaction l'évolution positive des budgets des différents FED mis en œuvre pour le bénéfice des populations tchadiennes.

Pour la période 2008-2014 couverte par le 10^{ème} FED, le budget se chiffrait à 217 milliards de F CFA, ce qui place l'Union Européenne au rang des partenaires privilégiés du Tchad.

Mesdames, messieurs, Distingués invités,

L'évaluation de la coopération entre le Tchad et l'Union Européenne est une occasion de partager les résultats obtenus, d'apprécier les progrès mais aussi et surtout tirer les leçons.

Qu'il me soit permis d'exprimer, au nom de madame la ministre du plan et de la coopération internationale et au nom du Gouvernement de la république du Tchad, ma gratitude à l'Union Européenne représentée ici par son Excellence Madame l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne pour soutien qu'elle apporte au Tchad.

Je voudrais remercier très sincèrement l'équipe d'évaluateurs pour le travail énorme qu'elle a abattu et souhaite, de tout cœur, que les débats au cours de ce séminaire soient francs et nous permettent de nous accorder objectivement sur nos progrès et faiblesses communs afin d'améliorer la mise en œuvre du 11^{ème} FED.

Sur ce, je déclare ouvert le Séminaire de restitution de l'Evaluation de la Coopération du Tchad avec l'Union européenne pour la période 2008-2014.

Je vous remercie.

ANNEXE N°4 – COMMUNIQUE DE PRESSE

Un atelier de restitution de l'évaluation indépendante de la stratégie de coopération de l'Union européenne avec le Tchad durant la période de 2008 à 2014 s'est tenu à Ndjamenane ce 24 novembre 2015.

L'Union européenne commissionne régulièrement des évaluations stratégiques de sa coopération au développement avec des régions et pays, dans des secteurs spécifiques ou sur des instruments particuliers. Ces évaluations répondent au principe de redevabilité vis-à-vis des citoyens européens quant à l'assistance externe de l'UE. Elles reposent sur l'indépendance des évaluateurs, la robustesse de la méthodologie, le caractère inclusif de la consultation et la transparence de la dissémination des résultats.

Les conclusions et recommandations de cette évaluation ont été présentées et ont fait l'objet de fructueux débats entre le personnel des différents services gouvernementaux, celui de la Délégation de l'Union européenne, les organisations de la société civile et les autres partenaires techniques et financiers.

«Cet atelier a été très riche, a déclaré Mme Denisa-Elena IONETE, Ambassadeur – Chef de Délégation, et nous a permis de capitaliser sur l'expérience acquise lors de cette période, où l'Union européenne a accompagné le Tchad dans la stabilisation post-conflit. L'évaluation a confirmé que la stratégie de l'Union européenne a su s'adapter et répondre aux changements intervenant dans le pays. Elle nous conforte également dans les choix que nous avons faits, conjointement avec le gouvernement, pour notre stratégie d'ici 2020, et nous propose des pistes pour rendre notre coopération encore plus pertinente et performante pour le développement du Tchad et le bien-être de ses populations ».

En effet, l'Union européenne a adopté une nouvelle stratégie pour la période de 2014 à 2020, durant laquelle le 11^{ème} Fonds européen de développement, doté d'une enveloppe de 290 milliards de FCFA, appuiera le Tchad dans la lutte contre la malnutrition, qui hypothèque le développement de son capital humain, dans la gestion durable des ressources naturelles et dans la consolidation de l'Etat de droit.

Annexe 13 – Présentation de Mme Aurélie Poinsot lors du séminaire de restitution



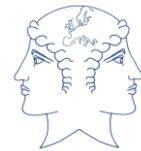
Evaluation de la Coopération UE – République du Tchad 2007-2013

Séminaire
Unité Evaluation

24 novembre 2015



L'unité évaluation de la coopération
Rôle & Mandat



- 1/“Planifier et mettre en oeuvre les évaluations stratégiques
- 2/Diffuser les conclusions et recommandations et faciliter l'intégration des leçons apprises”



Evaluations Stratégiques, Pourquoi ?

Rendre des comptes

Apprentissage, amélioration.

3



Les 4 Principes Clés de l'évaluation

1. Transparence

2. Indépendance

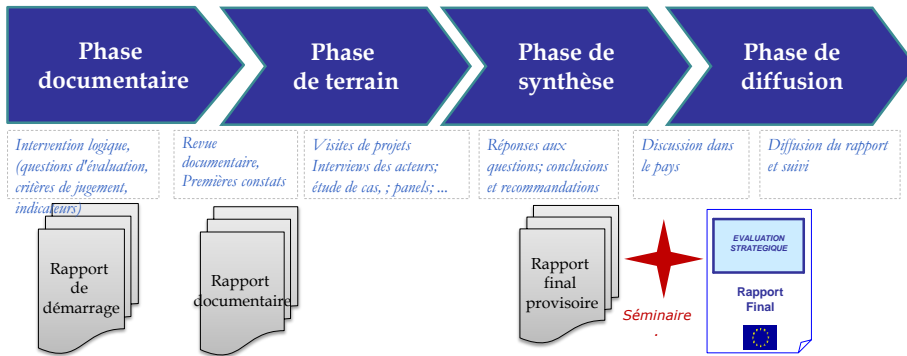
3. Qualité

4. Utilité

4



Un processus structuré qui suit les standards internationaux OCDE DAC



Une présentation détaillée de la méthodologie est disponible sur le site internet :

http://capacity4dev.ec.europa.eu/evaluation_guidelines/

5



Le groupe de référence un rôle clé dans le processus de l'évaluation

Composition

Rôle

→ Le groupe de référence représente une variété d'expertise et de points de vues

6



Et ensuite ?

Diffusion Suivi

Recommandations : <i>(résumé du rapport)</i>	Réponses des services de l'UE	Suivi (un an plus tard)

7



Plus d'informations ?

http://ec.europa.eu/europeaid/strategic-evaluations-analyse-eu-strategies_en

The screenshot shows the 'INTERNATIONAL COOPERATION AND DEVELOPMENT' section of the European Commission website. The page title is 'Strategic Evaluation Reports'. It features a navigation menu with links for 'About Us', 'Policies', 'Sectors', 'Countries & Regions', 'Projects & Results', 'Funding', 'Library', and 'News & Events'. A search bar is present. The main content area includes a 'PROJECTS' sidebar with categories like 'Programming aid for development assistance projects', 'Designing operations: identification and formulation', 'Monitoring and reporting of EC-funded projects', and 'Evaluation'. The 'Evaluation' category is highlighted. The main content area features a featured article titled 'Evaluation of the EU FLEGT Action Plan' with a photo of a person measuring wood. Below this, there is a section for 'STRATEGIC EVALUATION REPORTS' with a table for filtering results by Year, Strategic Evaluation Type, By Region, and By Country.

8

Annexe 14 – Présentations de M. Coste lors du séminaire de restitution

1) Présentation générale de l'évaluation;

2) Conclusions;

3) Recommandations.

Evaluation de la coopération de l'Union européenne avec la République du Tchad (2008 -2014)

Présentation du rapport final

Séminaire de restitution

N'Djamena, 24 novembre 2015



*This document is designed as support to the oral presentation
and is not intended to be used separately*

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉVALUATION

Les stratégies de coopération étudiées

10^{ème} FED (2008-2013) – 311 M€ programmés

- **Bonne gouvernance** (centrale et locale) et **Etat de droit**.
- **Développement durable** (infrastructures ; développement rural).
- Santé ; appui à l'ordonnateur national du FED ; déminage.

11^{ème} FED (2014-2020) – 442 M€ programmés

- **Sécurité alimentaire, nutrition, développement rural**.
- **Gestion durable des ressources naturelles**.
- **Consolidation de l'Etat de Droit**.
- Appui à la société civile ; Appui à la coopération Tchad – UE.

Le portefeuille (2008-2014) étudié

Montant engagé = 457 M€

Principaux Domaines	%
Eau / Assainissement	25%
Développement rural / Sécurité alimentaire	20%
Transports	16%
Sécurité / Justice	13%

Instruments	%
Fonds européen de développement (FED)	83%
Ligne budgétaire Sécurité alimentaire	6%

Une démarche rigoureuse de collecte et d'analyse des données

- **Revue bibliographique** (300 documents au total).
- **Structuration de l'étude** autour de 8 questions d'évaluation, 29 critères de jugement et 96 indicateurs.
- **Pilotage par le groupe de référence** (5 réunions)
- **Conduite de 300 entretiens**
- **Analyse plus approfondie de 17 projets**
- **Présentation / discussion** du rapport final provisoire: **Aujourd'hui !**

Huit questions d'évaluation (1/2)

Questions	Experts
QE1 – Adéquation de la stratégie de coopération au contexte et à son évolution	J. Coste
QE 2 – Effets des changements institutionnels au sein de l'UE (approche globale)	J. Coste
QE 3 – Gouvernance juridique, politique et économique	A. Vasseur C. Patat J. Coste
QE 4 – Interconnexion (transports et énergie)	B. Keita

Huit questions d'évaluation (2/2)

Questions	Experts
QE 5 – Services sociaux de base (eau et assainissement ; santé)	I. Arizkorreta
QE 6 – Développement rural, sécurité alimentaire et gestion des ressources naturelles	H. Leturque N. Laomaïbao
QE 7 – Moyens et démarches d'intervention	J. Coste
QE 8 – Coordination, complémentarité et cohérence	J. Coste

2. CONCLUSIONS DE L'EVALUATION

Les 10 conclusions de l'étude

- C1: Adéquation de la stratégie aux défis de développement du Tchad.
- C2: Mise en œuvre de l'approche globale « paix – sécurité – développement » de l'UE.
- C3: Amélioration des conditions de vie.
- C4: Diversification de l'économie et création d'emplois.
- C5: Amélioration de la gouvernance
- C6: Renforcement de la société civile
- C7: Développement de capacités
- C8: Prise en compte des questions transversales
- C9: Efficience et efficacité du dispositif de coopération
- C10: Coordination, complémentarité, division du travail

Stratégie

Domaines
de
coopération

Aspects
opérationnels



9

C 1: Adéquation de la stratégie aux défis de développement du pays (1/3)

- **Dans sa formulation, la stratégie 10^{ème} FED:**
 - Répondait de manière pertinente aux principaux enjeux de développement du Tchad.
 - Était alignée sur les priorités de la SNRP.
 - Était en adéquation avec les orientations de la politique européenne de coopération au développement.
 - Couvrait les 5 objectifs inscrits dans le *New Deal* en faveur des Etats fragiles (2011).



10

C 1: Adéquation de la stratégie aux défis de développement du pays (2/3)

- **La coopération UE-Tchad a été réactive** face aux crises alimentaires et sécuritaires vécues par le Tchad.
- Cependant, dans la plupart des secteurs, **les objectifs de la coopération ont été trop ambitieux** au regard :
 - De la capacité / volonté du gouvernement tchadien à atteindre les résultats visés ;
 - Des moyens mobilisés et de l'horizon temporel.
- ➔ **Cf. les conclusions relatives aux domaines de coopération.**

C 1: Adéquation de la stratégie aux défis de développement du pays (3/3)

- Dans sa formulation, **la stratégie 11^{ème} FED présente une pertinence élevée.**
- Néanmoins, **le retrait de l'UE du secteur des routes crée un vide préjudiciable** au maintien des acquis dans ce secteur.

Les 10 conclusions de l'étude

- C1: Adéquation de la stratégie aux défis de développement du Tchad.
- **C2: Mise en œuvre de l'approche globale « paix – sécurité – développement » de l'UE.**
- C3: Amélioration des conditions de vie.
- C4: Diversification de l'économie et création d'emplois.
- C5: Amélioration de la gouvernance
- C6: Renforcement de la société civile
- C7: Développement de capacités
- C8: Pris en compte des questions transversales
- C9: Efficience et efficacité du dispositif de coopération
- C10: Coordination, complémentarité, division du travail

C 2: Approche globale « paix – sécurité – développement » de l'UE (1/3)

- L'approche globale de l'UE a été mise en œuvre au Tchad dès 2008/2009 (EUFOR + PASE + aide humanitaire).
- Traité de Lisbonne (décembre 2009)
 - Changements institutionnels (création SEAE).
 - Accroissement du poids et du rôle politique de l'UE.
 - Meilleure intégration des problématiques paix / sécurité / développement.

C 2: Approche globale « paix – sécurité – développement » de l'UE (2/3)

- Cela se traduit par :
 - Au niveau régional : Stratégie Sahel
 - Au niveau national :
 - Dialogue accru sur la réforme du secteur de sécurité;
 - Mobilisation accrue de l'instrument contribuant à la paix et à la stabilité (ICSP);
 - Renforcement du lien entre appui budgétaire et enjeux régionaux de sécurité.



15

C 2: Approche globale « paix – sécurité – développement » de l'UE (3/3)

- Cependant, l'efficacité de la mise en œuvre de l'approche globale a été limitée par:
 - Une analyse insuffisamment approfondie des facteurs de fragilité et des sources de conflit.
 - Le très faible engagement du gouvernement tchadien dans la réforme du secteur de sécurité.
 - La difficulté à établir un dialogue sectoriel intense et fructueux dans la plupart des secteurs de coopération.
 - Un manque de continuité entre certains volets des actions ICSP et la programmation FED.



16

Les 10 conclusions de l'étude

- C1: Adéquation de la stratégie aux défis de développement du Tchad.
- C2: Mise en œuvre de l'approche globale « paix – sécurité – développement » de l'UE.
- **C3: Amélioration des conditions de vie.**
- C4: Diversification de l'économie et création d'emplois.
- C5: Amélioration de la gouvernance
- C6: Renforcement de la société civile
- C7: Développement de capacités
- C8: Prise en compte des questions transversales
- C9: Efficience et efficacité du dispositif de coopération
- C10: Coordination, complémentarité, division du travail

C 3: Amélioration des conditions de vie des populations (1/4)

La coopération de l'UE a contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations, en particulier les plus vulnérables, dans les zones d'intervention

- **Transports:**
 - Le bitumage d'axes routiers (291 km) a permis d'améliorer l'accès aux services publics et aux marchés.
 - Mais la durabilité des investissements routiers est fragile.

C 3: Amélioration des conditions de vie des populations (2/4)

■ Eau potable:

- Entre 2008 et 2014, appuis de l'UE = accès à l'eau potable pour 800.000 personnes vivant en milieu rural.
- Cela représente un tiers des progrès réalisés dans ce domaine au cours de la période.
- Cependant, la durabilité des infrastructures d'hydraulique villageoise est précaire.



19

C 3: Amélioration des conditions de vie des populations (3/4)

■ Santé:

- Les interventions de l'UE ont contribué à améliorer la qualité des services pour les femmes et les enfants dans les quatre districts ciblés.
- Ces résultats s'avèrent peu durables en raison des faiblesses institutionnelles du Ministère de la Santé Publique.



20

C 3: Amélioration des conditions de vie des populations (4/4)

■ Sécurité alimentaire et nutritionnelle:

- Les effets et impacts des appuis de l'UE sont difficiles à mesurer
- Principales raisons :
 - faible opérationnalité des systèmes d'information nationaux,
 - fragmentation du portefeuille de l'UE
 - manque d'harmonisation des dispositifs de suivi-évaluation.

Les 10 conclusions de l'étude

- C1: Adéquation de la stratégie aux défis de développement du Tchad.
- C2: Mise en œuvre de l'approche globale « paix – sécurité – développement » de l'UE.
- C3: Amélioration des conditions de vie.
- **C4: Diversification de l'économie et création d'emplois**
- C5: Amélioration de la gouvernance
- C6: Renforcement de la société civile
- C7: Développement de capacités
- C8: Prise en compte des questions transversales
- C9: Efficience et efficacité du dispositif de coopération
- C10: Coordination, complémentarité, division du travail

C 4: Croissance et diversification économique (1/3)

Les interventions de l'UE ont contribué de façon assez modeste à la croissance et à la diversification économique du Tchad

■ **Transports:**

- Diminution des coûts d'exploitation des véhicules, des temps de trajets et des prix de transport.
- ➔ Forte augmentation des volumes de trafic et la création de nouvelles sociétés de transport de voyageurs.
- Augmentation du nombre de PME tchadiennes dans l'entretien routier.



23

C 4: Croissance et diversification économique (2/3)

■ **Filières bétail et gomme arabique:**

- Accroissement probable de la valeur ajoutée créée, mais pas de données pour le confirmer.

■ **Filière bétail:**

- Les appuis ont permis une meilleure reconnaissance de la contribution de cette filière à la croissance économique nationale.
- Mais retrait du Code pastoral au dernier moment.



24

C 4: Croissance et diversification économique (3/3)

- Les quelques résultats obtenus sont affaiblis par la persistance de problèmes structurels dans le climat des affaires:
 - prégnance de la corruption (à tous les niveaux);
 - caractère volatil de la réglementation.
- ➡ Freinent l'essor de l'investissement privé productif.

Les 10 conclusions de l'étude

- C1: Adéquation de la stratégie aux défis de développement du Tchad.
- C2: Mise en œuvre de l'approche globale « paix – sécurité – développement » de l'UE.
- C3: Amélioration des conditions de vie.
- C4: Diversification de l'économie et création d'emplois
- **C5: Amélioration de la gouvernance**
- C6: Renforcement de la société civile
- C7: Développement de capacités
- C8: Prise en compte des questions transversales
- C9: Efficience et efficacité du dispositif de coopération
- C10: Coordination, complémentarité, division du travail

C 5: Gouvernance (1/3)

■ Fonctionnement de la vie politique :

- Accord politique de 2007 : rôle très actif de l'UE. Mais mise en œuvre partielle de l'Accord.
- Réforme du système électoral:
 - Soutien important de l'UE: tenue d'élections « crédibles » en 2011-2012.
 - Focalisation sur les processus électoraux et les organes de gestion des élections, au détriment d'une approche plus globale de la paix, de l'Etat de droit et du processus démocratique.



27

C 5: Gouvernance (2/3)

■ Réformes de politiques sectorielles (finances publiques, justice, sécurité, décentralisation, état-civil, entretien routier):

- Appuis à l'élaboration de cadres stratégiques (PNSI, PAMFIP), de corpus législatif (révision en profondeur du Code pénal) et de textes réglementaires (organisation de l'entretien routier, décentralisation, état-civil).
- Mais de nombreuses difficultés pour parvenir à la validation ou à l'application de ces textes.
- Les causes de ces difficultés sont celles notées plus haut à propos du dialogue sectoriel (cf. C2).



28

C 5: Gouvernance (3/3)

■ Gouvernance à l'échelle locale:

- Des expériences déterminantes ont été menées en matière de planification locale participative.
- Risque d'essoufflement de ces dynamiques locales. Raisons :
 - durée d'intervention insuffisante;
 - et, surtout, manque de volonté politique pour poursuivre le processus de décentralisation.

Les 10 conclusions de l'étude

- C1: Adéquation de la stratégie aux défis de développement du Tchad.
- C2: Mise en œuvre de l'approche globale « paix – sécurité – développement » de l'UE.
- C3: Amélioration des conditions de vie.
- C4: Diversification de l'économie et création d'emplois
- C5: Amélioration de la gouvernance
- **C6: Renforcement de la société civile**
- C7: Développement de capacités
- C8: Prise en compte des questions transversales
- C9: Efficience et efficacité du dispositif de coopération
- C10: Coordination, complémentarité, division du travail

C 6: Acteurs de la société civile (1/2)

- Sous diverses formes, l'UE a apporté des appuis à de nombreux acteurs de la société civile.
- Dans plusieurs cas, ces appuis ont été complémentaires de la coopération de l'UE avec les institutions publiques (ex : justice, gouvernance locale).
- En début de période, dans un contexte de crise, les ONG humanitaires ont joué un rôle très important dans certaines régions et certains domaines. Mais faible articulation avec les services techniques déconcentrés (STD).



31

C 6: Acteurs de la société civile (2/2)

- Dans les différents secteurs concernés (justice, processus électoral et citoyenneté, décentralisation et développement local, sécurité alimentaire, filières agricoles), il a manqué une stratégie d'ensemble.
- La feuille de route 2014-2017, adoptée en 2014 par l'UE et d'autres PTF, devrait remédier à cette lacune.



32

Les 10 conclusions de l'étude

- C1: Adéquation de la stratégie aux défis de développement du Tchad.
- C2: Mise en œuvre de l'approche globale « paix – sécurité – développement » de l'UE.
- C3: Amélioration des conditions de vie.
- C4: Diversification de l'économie et création d'emplois
- C5: Amélioration de la gouvernance
- C6: Renforcement de la société civile
- **C7: Développement de capacités**
- C8: Prise en compte des questions transversales
- C9: Efficience et efficacité du dispositif de coopération
- C10: Coordination, complémentarité, division du travail

C 7: Développement des capacités (1/2)

- Cet objectif a été poursuivi dans tous les domaines de la coopération UE-Tchad et a concerné une grande diversité de bénéficiaires.
- Financements importants ; pertinence élevée.
- Malgré les lacunes des dispositifs de suivi-évaluation, les actions semblent avoir eu davantage d'effets sur les acteurs de la société civile que sur les administrations publiques.

C 7: Développement des capacités (2/2)

- Causes de la faible efficacité des actions visant les administrations publiques:
 - lacunes dans la formation initiale des agents;
 - dysfonctionnements structurels de la gestion des ressources humaines;
 - insuffisance du diagnostic institutionnel initial;
 - inadéquation, dans certains cas, des profils des assistants techniques;
 - manque de coordination avec les PTF soutenant le même type d'actions.



35

Les 10 conclusions de l'étude

- C1: Adéquation de la stratégie aux défis de développement du Tchad.
- C2: Mise en œuvre de l'approche globale « paix – sécurité – développement » de l'UE.
- C3: Amélioration des conditions de vie.
- C4: Diversification de l'économie et création d'emplois
- C5: Amélioration de la gouvernance
- C6: Renforcement de la société civile
- C7: Développement de capacités
- **C8: Prise en compte des questions transversales**
- C9: Efficience et efficacité du dispositif de coopération
- C10: Coordination, complémentarité, division du travail




36

C 8: Prise en compte des questions transversales

- Elle a progressé, au cours de la période évaluée, en ce qui concerne les **droits de l'homme** et le **genre**.
- Elle est restée faible pour ce qui est du **VIH/SIDA** et de la **durabilité environnementale**.
- Globalement, dans les stratégies d'intervention (au niveau sectoriel), **lien insuffisant** entre les questions transversales, les facteurs de fragilité et les objectifs poursuivis.

Les 10 conclusions de l'étude

- C1: Adéquation de la stratégie aux défis de développement du Tchad.
- C2: Mise en œuvre de l'approche globale « paix – sécurité – développement » de l'UE.
- C3: Amélioration des conditions de vie.
- C4: Diversification de l'économie et création d'emplois
- C5: Amélioration de la gouvernance
- C6: Renforcement de la société civile
- C7: Développement de capacités
- C8: Prise en compte des questions transversales
- **C9: Efficience et efficacité du dispositif de coopération**
- C10: Coordination, complémentarité, division du travail 

C 9: Efficience et efficacité du dispositif de coopération (1/2)

- Le dispositif de partenariat avec l'ordonnateur national présente une efficience et une efficacité faibles (non spécifique au Tchad).
- Les Comités de pilotage ne jouent pas suffisamment leur rôle : articulation entre le projet et la politique sectorielle concernée.
- Le manque de continuité de certaines interventions affaiblit l'efficacité de la stratégie.
- Faible cohérence entre les niveaux régional et national, sauf dans le domaine routier.

C 9: Efficience et efficacité du dispositif de coopération (2/2)

- Inscription insuffisante des projets dans une approche sectorielle. Particulièrement marqué lorsque mise en œuvre est effectuée par des ONG ou par des organisations internationales.
- La charge de travail du personnel de la DUE a été très élevée tout au long de la période évaluée. Se traduit par un manque de disponibilité pour la conduite d'un dialogue sectoriel approfondi, condition d'une meilleure appropriation des actions par les acteurs tchadiens.

Les 10 conclusions de l'étude

- C1: Adéquation de la stratégie aux défis de développement du Tchad.
- C2: Mise en œuvre de l'approche globale « paix – sécurité – développement » de l'UE.
- C3: Amélioration des conditions de vie.
- C4: Diversification de l'économie et création d'emplois
- C5: Amélioration de la gouvernance
- C6: Renforcement de la société civile
- C7: Développement de capacités
- C8: Prise en compte des questions transversales
- C9: Efficience et efficacité du dispositif de coopération
- **C10: Coordination, complémentarité, division du travail**

C 10: Coordination de l'aide (1/2)

- Malgré un investissement important de la DUE dans, les résultats obtenus sont assez minces.
- Cela est dû au manque de détermination du gouvernement à exercer son rôle de coordonnateur de l'aide extérieure, au faible nombre de PTF présents et au positionnement particulier de la Chine.
- Dans quelques secteurs, la concertation avec les autres PTF est parvenue à une réelle coordination.

C 10: Coordination de l'aide (2/2)

- Division du travail entre l'UE et la France:
 - Satisfaisante dans plusieurs secteurs : éducation, eau potable, filières).
 - Non optimale dans le secteur de la gouvernance
- Programmation conjointe (UE – Etats Membres) : un effort important lors de la préparation du 11^{ème} FED. Peu de concrétisations jusqu'à présent.
- La valeur ajoutée de l'UE pour réaliser des synergies entre des actions internationales et des interventions au Tchad n'a pas été suffisamment exploitée.



43

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

PLACE AU DÉBAT !



44

Evaluation de la coopération de l'Union européenne avec la République du Tchad (2008 -2014)

Présentation du rapport final

Séminaire de restitution

N'Djamena, 24 novembre 2015



*This document is designed as support to the oral presentation
and is not intended to be used separately*

3. RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'EVALUATION

Les 8 recommandations

- R1: Approche sensible à la fragilité.
 - R2: Approche stratégique globale « paix – sécurité – développement ».
- } **Stratégie**
- R3: Etat de droit, gouvernance.
 - R4: Sécurité alimentaire et nutritionnelle, accès à l'eau et à l'assainissement.
 - R5: Développement économique des territoires ruraux
- } **Domaines de coopération**
- R6: Développement de capacités
 - R7: Efficience de la mise en œuvre de la stratégie
 - R8: Coordination, complémentarité, valeur ajoutée
- } **Aspects opérationnels**

R 1: Améliorer la prise en compte des facteurs de fragilité et des sources de conflit dans la stratégie de coopération

Ligne stratégique

- Cette attention particulière à la fragilité et aux conflits est transversale aux domaines, instruments et modalités de coopération.
- Objectif : Améliorer la pertinence et la cohérence des interventions de l'UE
 - tout en contribuant au renforcement des capacités nationales d'analyse.
 - et en veillant à ne pas alourdir la charge de travail du personnel de la DUE.

R 1: Améliorer la prise en compte des facteurs de fragilité et des sources de conflit dans la stratégie de coopération

Actions recommandées

1. Soutenir dans la durée le renforcement de capacités nationales et régionales de recherche et d'étude.
2. Systématiser le partage, en interne aux institutions européennes, des analyses des sources de conflit.
3. Dans le cadre de la préparation des interventions du 11^{ème} FED, démarche commune aux domaines « justice », « sécurité alimentaire et nutritionnelle », « eau et assainissement ».



5

R 1: Améliorer la prise en compte des facteurs de fragilité et des sources de conflit dans la stratégie de coopération

Actions recommandées

4. Définir des logiques d'intervention sectorielles basées sur les analyses des causes profondes de fragilité et de conflit.
5. Recruter une équipe de consultants chargée d'appuyer la DUE, tout au long du 11^{ème} FED, dans la mise en œuvre de cette recommandation (cohérence méthodologique).



6

R 2: Approfondir la mise en œuvre de l'approche globale de l'UE, en établissant de réelles synergies entre les différentes actions

Ligne stratégique

- Cohérence avec le plan d'action 2015-2020 de la « stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement au Sahel ».
- Objectif : Amélioration de l'appropriation, par les parties prenantes tchadiennes, des résultats visés par la stratégie de coopération.



7

R 2: Approfondir la mise en œuvre de l'approche globale de l'UE, en établissant de réelles synergies entre les différentes actions

Actions recommandées

1. Renforcer l'articulation entre les actions de développement, le dialogue sectoriel et le dialogue politique.
2. Poursuivre l'investissement en faveur d'une consolidation de l'Etat de droit (cf. aussi R 3).
3. Définir une démarche d'intervention spécifique pour les régions Nord du pays.



8

R 2: Approfondir la mise en œuvre de l'approche globale de l'UE, en établissant de réelles synergies entre les différentes actions

Actions recommandées

- Renforcer la prise en compte des questions transversales dans les logiques d'intervention sectorielles: Placer, de manière explicite et détaillée, les inégalités hommes – femmes, les atteintes aux droits de l'homme et la compétition sur les ressources naturelles dans l'analyse des causes profondes de fragilité et de conflits.



9

R 3 : Poursuivre les appuis au renforcement de l'Etat de droit et à l'amélioration de la gouvernance des affaires publiques

Justice

- Ligne stratégique: Approche basée sur les droits. En cohérence avec orientations du PRAJUST II.
- Actions recommandées:
 1. Développer l'accès au droit.
 2. Développer la charge normative des lois.
 3. Renforcer le caractère coercitif et obligatoire des lois.



10

R 3 : Poursuivre les appuis au renforcement de l'Etat de droit et à l'amélioration de la gouvernance des affaires publiques

Forces de sécurité intérieure

- Ligne stratégique: Poursuivre le soutien à la réforme du secteur.
- Actions recommandées:
 1. Poursuivre un appui sélectif à la GN et à la GNNT.
 2. Soutenir l'amélioration de l'efficacité, de la légitimité et de la redevabilité des institutions de sécurité.
 3. Renforcer les synergies avec le PRAJUST.
 4. Exploiter les résultats de l'évaluation de l'appui au processus DDR.
 5. Intervenir dans le domaine des armes légères et de petits calibres.
 6. Appuyer des actions de coopération régionale dans la lutte contre le crime organisé.



11

R 3 : Poursuivre les appuis au renforcement de l'Etat de droit et à l'amélioration de la gouvernance des affaires publiques

Gouvernance démocratique et politique

- Ligne stratégique: consolider les dynamiques initiées au cours de la période sous revue.
- Actions recommandées:
 1. Renforcer le dialogue politique avec le gouvernement et avec l'A.N. à propos du processus d'ouverture démocratique.
 2. Poursuivre et renforcer le soutien aux OSC impliquées dans le suivi de la vie publique et des politiques.
 3. Maintenir une présence de l'UE dans le champ de la décentralisation.



12

R 3 : Poursuivre les appuis au renforcement de l'Etat de droit et à l'amélioration de la gouvernance des affaires publiques

Gestion des finances publiques

- **Ligne stratégique:** combiner des appuis transversaux et des appuis ciblés sur les domaines de coopération du 11^{ème} FED.
- **Actions recommandées:**
 1. Poursuivre le dialogue sectoriel « aide budgétaire » entre les PTF et le gouvernement du Tchad.
 2. Renforcement des capacités en matière d'AB.
 3. Renforcement des capacités de programmation budgétaire.
 4. Poursuivre les appuis aux institutions en charge du contrôle de la préparation et de l'exécution du budget de l'Etat.
 5. A partir d'un bilan de l'appui budgétaire 2015, instruire la faisabilité d'un appui budgétaire pluriannuel.



13

R 4: Poursuivre et renforcer les appuis en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'accès à l'eau et à l'assainissement

Ligne stratégique

- Complémentarité avec la R5 (développement économique des territoires ruraux).
- Accent mis sur le dialogue sectoriel et multisectoriel. Ce dialogue doit impliquer l'ensemble des PTF concernés.
- Concentration géographique comme envisagé dans le secteur n°1 du 11^{ème} FED.
- Renforcement des exigences en matière de mesure d'impact et de capitalisation des actions.



14

R 4: Poursuivre et renforcer les appuis en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'accès à l'eau et à l'assainissement

Actions recommandées

1. Continuer à appuyer la réforme du dispositif de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
2. Poursuivre les appuis au secteur de la santé, notamment en ce qui concerne la lutte contre la malnutrition.
3. Poursuivre les appuis au renforcement de la durabilité des investissements réalisés en eau potable, assainissement et drainage, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.



15

R 4: Poursuivre et renforcer les appuis en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'accès à l'eau et à l'assainissement

Actions recommandées

4. Encourager la coordination des multiples acteurs qui ont des responsabilités en matière d'hygiène, d'assainissement et de qualité de l'eau potable.
5. Considérer une approche intégrée (eau, assainissement, santé, sécurité alimentaire et développement local) dans la mobilisation communautaire.



16

R 5: Développement économique des territoires ruraux

Ligne stratégique

- Pour contribuer à l'expression du potentiel économique du secteur rural, nécessaire d'appuyer simultanément: les infrastructures de transport rural, le renforcement de la résilience des ménages vulnérables et l'amélioration des performances des filières et des marchés.
- Il est également nécessaire de poursuivre les efforts engagés pour concilier les objectifs de préservation des écosystèmes et de développement économique des territoires.



17

R 5: Développement économique des territoires ruraux

Actions recommandées

1. Contribuer à l'amélioration des infrastructures de transport en milieu rural tout en poursuivant les appuis au renforcement de la durabilité des investissements routiers.
2. Soutenir le développement de l'emploi, agricole et non agricole, et la sécurisation des revenus ruraux.
3. Poursuivre les efforts engagés en faveur de la gestion des ressources naturelles.



18

R 6: Renforcer l'attention portée à la question du développement des capacités

Ligne stratégique

- Renforcer le lien entre l'analyse des facteurs de fragilité dans un secteur donné, d'une part, et les démarches de développement des capacités, d'autre part.

Actions recommandées

1. Administrations centrales : Focus sur les stratégies et démarches de développement des capacités lors i) de la formulation des interventions et ii) de l'élaboration des termes de l'assistance technique.



19

R 6: Renforcer l'attention portée à la question du développement des capacités

Actions recommandées

2. Société civile: Poursuivre et renforcer le soutien aux OSC impliquées dans le suivi de la vie publique et des politiques nationales et locales.
3. Acteurs locaux: Appuyer le renforcement de capacités des services techniques déconcentrés (STD), des collectivités locales décentralisées (CTD), des instances de gestion des infrastructures et services de développement.



20

R 7: Améliorer l'efficacité de la coopération UE avec le Tchad

Ligne stratégique

- Prendre en compte la complexification de la politique européenne de développement.
- Considérer la situation de fragilité du pays.
- Combiner plusieurs types d'actions.

Actions recommandées

1. Poursuivre la réforme de la cellule d'appui à l'O.N.
2. Bilan (au niveau de l'ensemble des pays ACP) des forces et faiblesses du dispositif de partenariat avec les O.N.

R 7: Améliorer l'efficacité de la coopération UE avec le Tchad

Actions recommandées

3. Faire évoluer le rôle des COPIL.
4. Améliorer la visibilité des actions de l'UE.
5. Renforcer la cohérence des interventions.
6. Organiser la revue à mi-parcours du 11ème FED avant que l'ensemble des fonds programmés ne soient engagés.
7. Suivi-évaluation des interventions: focus sur les effets et les impacts.

R 8: Améliorer la coordination, stratégique et opérationnelle, entre l'UE et les autres PTF. Appuyer le gouvernement dans son rôle de coordination de l'aide.

Ligne stratégique

- Dans un contexte où les PTF sont relativement peu nombreux et où l'UE est le principal contributeur de l'APD dont bénéficie le Tchad, il est de la responsabilité de l'UE de poursuivre son investissement dans les dispositifs de concertation et coordination de l'aide.
- Objectif: contribuer à une amélioration de l'efficacité de ceux-ci.



23

R 8: Améliorer la coordination, stratégique et opérationnelle, entre l'UE et les autres PTF. Appuyer le gouvernement dans son rôle de coordination de l'aide.

Actions recommandées

1. Améliorer la coordination opérationnelle avec Etats membres.
2. Concrétiser les actions identifiées dans le document « programmation conjointe » annexé au PIN 11^{ème} FED.
3. S'engager dans des outils financiers communs à plusieurs PTF.
4. Accorder une attention particulière à la place croissante de la Chine dans les relations extérieures du Tchad.



24



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

PLACE AU DÉBAT !